



07/06/2024

Le groupe SOCOTEC a signé la charte de la sécurité routière avec la déléguée interministérielle et renforce son engagement pour la santé et la sécurité au travail.

Et alors, c'est à nous de réaliser le travail ?

Airbags défectueux : Citroën C4, DS4, DS5... 8 millions de véhicules désormais concernés par des rappels en Europe

Le groupe Stellantis procède à de nombreux autres rappels de voitures, notamment des Citroën C4, des DS4 et des DS5, par précaution en raison des airbags potentiellement défectueux.

Le groupe Stellantis, propriétaire de la marque Citroën, avait déjà lancé le rappel de 530.000 modèles de C3 et DS3 produits entre 2009 et 2019, dont environ 245.000 en France, à cause d'un risque de projection de morceaux métalliques en cas de déclenchement de l'airbag. Cette fois-ci, parmi les 8 millions de véhicules supplémentaires concernés, notamment des Citroën C4, des DS4 et des DS5.

Nos véhicules C4X sont concernés par ce rappel.

Qu'attendent Socotec et son service flotte pour informer par n'importe quel moyen les salariés disposant de ce type de véhicule ?



Veillez saisir votre vin dans

Le VIN ("Vehicle Identification Number") est indiqué sur votre carte grise. Il c

**Il s'agit d'un cas de mise en danger de la vie d'autrui.
Soyez réactif !**

RSE : Réelle Source d'EBITDA, La première impression n'est pas forcément la bonne !

EVP : Entreprise Valorisant le Profit, la seconde n'est pas mieux 😊



Réveillez-vous, adhérez au bon syndicat. Défendez vos droits !

<http://cgsocotec.free.fr/> <https://socotecgroup.sharepoint.com/sites/CGT> Facebook
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553145394129>